

RAPPORT D'ACTIVITES DU POLE ACADEMIQUE DE NAMUR ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

TABLE DES MATIERES

I. GC	DUVERNANCE	3
	1. Assemblée générale	
1	2. Conseil d'administration	3
1	3. Commissions et groupes de travail	3
1.	4. Recrutement du personnel de l'ASBL	3
II. A	CTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015	5
2.	1. Promotion de la réussite	5
2.:	2. Co-organisation et codiplomation	7
2.:	3. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel	8
	4. Mobilité internationale	
2	5. Information et orientation des étudiants	11
2.	6. Cité des métiers	12
2.	7. Partage d'infrastructures	14
2.	8. Mutualisation de services et partages d'expertises	15
2.	9. Services aux établissements	18
2.	10. Communication	19
2.:	11. Autres activités mises en place	20

I. GOUVERNANCE

1.1. Assemblée générale

L'Assemblée générale¹ constitutive de l'ASBL Pôle académique de Namur s'est réunie le 15 octobre 2014, a signé les statuts de l'ASBL et a désigné les membres du Conseil d'administration de celle-ci.

Une seconde Assemblée générale a été organisée le 29 mai 2015 afin de présenter aux membres une synthèse des activités de l'année académique 2014-2015, les comptes de l'ASBL pour l'année en cours et le budget 2015 ajusté.

1.2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration² de l'ASBL s'est réuni chaque mois durant l'année académique 2014-2015 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

1.3. Commissions et groupes de travail³

En date du 28 novembre 2014, le Conseil d'administration du Pôle de Namur a décidé de constituer des commissions et groupes de travail permanents dans les domaines suivants : promotion de la réussite, mobilité internationale, infrastructures, infrastructures informatiques, information et l'orientation, statuts (mobilité intra-pôle du personnel), financement, Job's days (insertion professionnelle) et audiovisuel. Une Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif a également été mise en place conformément au nouveau décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif. Par ailleurs, trois commissions non permanentes ont été instaurées en ce qui concerne la formation continue, la Maison des savoirs et la Cité des métiers ; la coorganisation et la codiplomation ; et la mobilité intra-pôle des étudiants.

1.4. Recrutement du personnel de l'ASBL

En septembre 2014, le Conseil d'administration a également décidé d'engager deux personnes à mitemps pour prendre en charge les activités relatives à la promotion de la réussite ainsi qu'un gestionnaire de projets chargé de l'organisation d'événements et de la communication à mi-temps. Ces trois personnes sont engagées depuis janvier 2015.

L'équipe du Pôle est composée comme suit :

- Coordinatrice (1ETP) : Julie Failon
- Conseillère en (ré)orientation (0,5 ETP) : Gentiane Boudrenghien

¹ La liste des membres de l'Assemblée générale est disponible en annexe 1.

² La liste des membres du Conseil d'administration est disponible en annexe 2.

³ La composition des commissions et groupes de travail constitués au sein du Pôle est disponible en annexe 3.

- Conseillère didactique (0,5 ETP) : Jessica Legrand
- Gestionnaire de projets pour l'organisation d'événements et la communication (0,5 ETP) : Nicolas Dardenne⁴

⁴ En date du 16 juin 2015, N. Dardenne a remis sa lettre de démission aux co-présidents du Pôle. Le CA devra prochainement statuer sur son remplacement.

II. ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2014-2015

Le plan stratégique du Pôle de Namur comporte un échéancier de la mise en œuvre des diverses pistes d'actions qu'il prévoit à court, moyen et long terme⁵. Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2014-2015, pour chaque domaine d'action, en regard de cette planification.

2.1. Promotion de la réussite

Promotion de la reussite		
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Etablissement d'un cadastre des activités de promotion de la	
à court terme	réussite	
	Poursuite de la formation Rebond et extension à tous les	
	établissements qui le souhaitent	
	Création d'une page web consacrée à la promotion de la	
	réussite sur le site Internet du pôle	
	Création du Centre de didactique de l'enseignement	
	supérieur	
Pistes d'actions à mettre en œuvre à moyen terme (2015-2016)	Accroissement du nombre d'étudiants pris en charge par Rebond	
	Diversification des formules et adaptation aux demandes des étudiants	
	Extension du projet d'orientation par les compétences à tous les établissements et mise à jour de l'outil	En cours
	Organisation de formations préparatoires communes dans les matières de base et en méthodologie	En cours
	Organisation d'activités de remédiation communes pour les étudiants de 1ère année	En cours
	Mutualisation des conseillers pédagogiques et du soutien psychologique	
	Formation et encadrement des enseignants dans le cadre du CDES	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Mise en place d'un système d'actions préventives en e-	
à long terme (2017)	learning pour les élèves du secondaire	
	Cours de remédiation en ligne à destination des élèves de fin	
	de secondaire	
	Séminaires d'accompagnement méthodologique à	
	destination des étudiants des années supérieures	

2.1.1. Création d'un Centre de didactique de l'enseignement supérieur

Un Centre de didactique de l'enseignement supérieur (CDES) a été mis en place, conformément au décret « Paysage » (art. 148). Il a pour mission de coordonner l'ensemble des activités de promotion de la réussite promues par le pôle afin de :

- conseiller, former et encadrer les enseignants afin de favoriser la réussite des étudiants ;
- définir une politique commune de promotion de la réussite au sein du pôle ;

⁵ L'échéancier complet prévu dans le plan stratégique du Pôle de Namur est disponible en annexe 4.

- veiller à la poursuite, à l'extension à l'ensemble des établissements du pôle et au développement des activités et collaborations existantes ;
- favoriser les synergies avec des institutions d'autres pôles académiques, en particulier dans la mise en place d'activités de remédiation, de propédeutiques et de réorientation spécifiques à certains domaines d'études;
- collaborer avec le learning center dans la mise en place de nouveaux dispositifs pédagogiques et d'accompagnement des enseignants.

2.1.2. Etat des lieux des dispositifs d'aide à la réussite au sein des établissements du Pôle

En collaboration avec les membres du CDES et sur base des informations transmises par ceux-ci, un premier état des lieux des dispositifs d'aide à la réussite mis en place au sein des établissements du Pôle a été établi. A la demande du Conseil d'administration, celui-ci sera complété sur base des informations transmises par chaque établissement. Par ailleurs, J. Legrand a rencontré les personnes en charge de l'aide à la réussite et conseillers pédagogiques au sein de toutes les institutions du Pôle.

Sur base de cet état des lieux et de ces entretiens, les activités à mettre en place en matière de promotion de la réussite à partir de l'année académique 2015-2016 ont été identifiées, présentées au CDES et au CA et seront planifiées en accord avec ceux-ci.

2.1.3. Coordination de la formation Rebond

Depuis 2003, la formation Rebond propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation qui se déroule de février à juin. En janvier 2015, la coordination de cette formation a été reprise par le Pôle et réalisée par G. Boudrenghien. Quant à l'accompagnement des étudiants, il a été assuré, comme les années précédentes, par des conseillers issus de différents établissements du Pôle (cette année : HEAJ, HENALLUX, HEPN et UNamur). Rebond 2015 a accueilli 49 étudiants, c'est-à-dire 18 étudiants de plus qu'en 2014 et 11 de plus qu'en 2013. Malgré ce plus grand nombre d'inscrits, le nombre d'étudiants ayant présenté leur projet devant le jury en fin de formation est relativement identique à celui des années précédentes (26 étudiants en 2015 (53%), 25 étudiants en 2014 (80%), 30 étudiants en 2013 (79%)). Par ailleurs, 31% des 49 étudiants inscrits en 2015 ont été proclamés en fin de formation, c'est-à-dire qu'ils ont présenté leur projet devant le jury ET ont réussi toutes les évaluations des cours. Ce pourcentage est, quant à lui, plus faible que celui de 2014 (42%) mais identique à celui de 2013⁶.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, une deuxième session a été mise en place pour permettre à Rebond d'élargir son public cible à des étudiants en décrochage moins précoce. Cette seconde session s'est déroulée de fin avril à fin juin. Ce projet ayant été décidé dans le courant des mois de février-mars, il n'a pas été possible, dans ce laps de temps, de mettre en place des cours (de méthodologie, droit...) tels qu'ils sont donnés par la promotion sociale dans la session de février. Dès lors, pour cette année 2015, la session d'avril, a consisté en un accompagnement collectif et individuel des étudiants dans la construction et la validation de nouveaux projets d'études et/ou de métiers. Cet accompagnement était donné par G. Boudrenghien. La session d'avril a accueilli 8

⁶ Un bilan chiffré plus détaillé est présenté dans le rapport d'activités de la formation Rebond.

étudiants. Sept de ces étudiants (= 87%) sont allés jusqu'au bout de la formation et ont présenté leur projet devant le jury.

2.1.4. Extension du projet d'orientation par les compétences à tous les établissements et mise à jour de l'outil

G. Boudrenghien consacrera le premier quadrimestre de l'année académique 2015-2016 à la mise à jour de l'outil d'orientation par les compétences.

2.1.5. Création d'une page web consacrée à la promotion de la réussite sur le site web du Pôle

Des pages web consacrées aux activités de promotion de la réussite ont été créées sur le site web du Pôle. Elles renseignent les deux formations Rebond, l'outil d'orientation par les compétences et les personnes de contact au sein de chaque établissement du Pôle dans le domaine de l'aide à la réussite. Ces pages seront actualisées au cours de l'année académique 2015-2016 selon les projets mis en place par le Pôle.

2.1.6. Mutualisation des conseillers pédagogiques et du soutien psychologique

La mutualisation des conseillers pédagogiques et du soutien psychologique semblant actuellement prématurée, un répertoire des centres d'aide et de soutien psychologique, à destination des conseillers pédagogiques et des étudiants, sera établi en année académique 2015-2016.

2.2. Co-organisation et codiplomation

	COORGANISATION ET CODIPLOMATION	
Pistes d'actions à mettre en	Création d'une commission "coorganisation et codiplomation"	
œuvre à court terme		
Pistes d'actions à mettre en	Mise en place de conventions de coorganisation et de	
œuvre à long terme (2017)	codiplomation	

Une commission « coorganisation et codiplomation » a été constituée. Conformément au plan stratégique du Pôle, le Conseil d'administration lui a confié la mission d'identifier les domaines d'études et de cursus d'enseignement pour lesquels des conventions de coorganisation ou de codiplomation pourront être mises en œuvre. Cette commission sera réunie en année académique 2015-2016.

2.3. Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel

MOBILITE INTRA-POLE DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL		
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Création d'une commission "mobilité intra-pôle des	
à court terme	étudiants et du personnel"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Mise en place de "filières pilotes" pour l'instauration d'un	
à moyen terme (2015-2016)	système de réorientation précoce des étudiants	
	Mise en place de dispositifs visant à favoriser le passage des	
	bacheliers professionnalisant aux masters universitaires	
	Définition d'une politique de mobilité du personnel au sein	
	du pôle	
	Développement de compétences transversales	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Coordination des membres pour la réorientation des	
à long terme (2017)	étudiants en cours d'études	

En date du 15/10/14, le Conseil d'administration a décidé de mettre en place deux commissions distinctes dans le domaine de la mobilité intra-pôle, l'une dédiée à la mobilité intra-pôle des étudiants, l'autre à la mobilité intra-pôle des membres du personnel (soit la Commission « Statuts »).

Dans le respect du Titre III du décret « Paysage », portant sur l'organisation des études, la Commission « Mobilité intra-pôle des étudiants » a les missions suivantes :

- √ étudier la faisabilité de la mise en place d'un système de validation de crédits dès le début du second quadrimestre en regard du décret « Paysage » ainsi qu'aux plans administratifs et logistiques (en termes d'inscription, de minerval d'études, de transfert de dossiers administratifs, de validation de crédits, etc.);
- ✓ sélectionner les filières pilotes au sein desquelles mettre en place ce système et assurer le suivi de l'expérience ;
- √ définir une politique commune de mobilité intra-pôle, notamment par le biais des passerelles et de réorientation des étudiants respectant la nouvelle organisation des études fixées par le décret « Paysage » ; dans cette perspective elle rédigera un rapport et formulera des propositions.

En date du 28/11/14, le CA a confié à la commission « Statuts » la mission d'étudier les possibilités de mobilité intra-pôle des membres du personnel du Pôle.

Le CA a souhaité attendre que la commission « Mobilité des étudiants et du personnel » de l'ARES ait pu avancer dans son travail institutionnel avant de réunir ces deux commissions du Pôle en début d'année académique 2015-2016.

2.4. Mobilité internationale

	MOBILITE INTERNATIONALE	
Pistes d'actions à mettre en œuvre à court terme	Création d'une brochure d'informations à destination des institutions partenaires dans le domaine de la mobilité	En cours
	Extension de la farde d'accueil des étudiants IN à tous les établissements	En cours
	Réalisation d'une farde d'accueil pour les chercheurs, enseignants, conférenciers, invités étrangers	En cours
	Organisation de cours de français langue étrangère destinés aux étudiants IN	
	Mise en place d'une commission "mobilité internationale"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Mise en commun des partenariats actuels et des expertises	
à moyen terme (2015-2016)	Mise en place de collaborations avec des partenaires locaux	
	Mise en place de collaborations dans le domaine de la	
	coopération au développement	
	Extension à l'ensemble du pôle des activités visant	
	l'amélioration des compétences en langue des étudiants et	
	du personnel	
	Organisation de séances de sensibilisation à la mobilité OUT auprès des enseignants	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Organisation de missions de prospection communes	
à long terme (2017)	Création d'un consortium namurois en matière de mobilité	
	internationale	
	Création de modules de cours en anglais	En cours
	Organisation d'une Semaine d'intégration culturelle	
	Création d'une Maison internationale	
	Organisation d'une Journée de la mobilité	

2.4.1. Mise en place de la Commission « Mobilité internationale »

La Commission « Mobilité internationale » a été instaurée. Conformément au plan stratégique du Pôle, celle-ci a pour missions de :

- ✓ définir la politique de promotion de la mobilité internationale au sein du Pôle ;
- √ définir la politique de développement de partenariats internationaux et de de collaborations du Pôle ;
- ✓ assurer l'implémentation et le suivi des activités de promotion de la mobilité IN et OUT du Pôle :
- ✓ participer à l'organisation de l'événement culturel du Pôle, en collaboration avec les responsables de la communication des institutions du Pôle, du chargé de communication et du coordinateur du Pôle.

2.4.2. Création d'une brochure d'informations à destination des institutions partenaires dans le domaine de la mobilité

Une première proposition de brochure a été présentée par N. Dardenne au Conseil d'administration. Ce travail devra être corrigé en fonction des remarques du CA et présenté à la Commission « Mobilité internationale » en année académique 2015-2016.

2.4.3. Extension de la farde d'accueil des étudiants IN à tous les établissements et réalisation d'une farde d'accueil pour les chercheurs, enseignants, conférenciers et invités étrangers

Les fardes d'accueil à destination des étudiants, chercheurs, enseignants et invités étrangers ont fait l'objet d'une première réflexion au sein de la Commission « Mobilité internationale ». Elles seront réalisées une fois les brochures d'informations à destination des étudiants IN, d'une part, et des institutions partenaires, d'autre part, finalisées.

2.4.4. Organisation de cours de français langue étrangère destinés aux étudiants IN

L'organisation de cours de FLE par les établissements de promotion sociale pendant l'année pour les étudiants IN des universités, hautes écoles et école supérieure des arts membres du Pôle est poursuivie. La mise en place de groupes de niveaux distincts (débutant, intermédiaire et avancé) en année académique 2015-2016 sera fonction du nombre d'étudiants inscrits à ces cours.

2.4.5. Organisation d'une Semaine d'intégration à destination des étudiants IN

Par ailleurs, un programme d'intégration des étudiants en mobilité IN sera organisé avant la rentrée académique 2015-2016. Ce programme a pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leur établissement d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relations avec les étudiants belges. Du 31 août au 11 septembre 2015, il proposera des cours de français langue étrangère, des activités de rencontres, des visites culturelles et des informations sur les différents services organisés par le Pôle académique de Namur pour les étudiants.

2.4.6. Réalisation d'un inventaire des partenaires internationaux

La Commission « Mobilité internationale » a réalisé un inventaire des partenariats internationaux établis avec des institutions à l'étranger dans le cadre de la mobilité internationale. Une enquête a ensuite été lancée auprès de ces institutions afin d'identifier leurs besoins ou souhaits concernant la création de modules de cours en anglais et l'organisation d'un programme d'intégration culturelle à destination des étudiants en mobilité IN. A la demande des membres de la Commission « Mobilité internationale », l'enquête a été prolongée.

2.4.7. Mise en place de collaborations avec des partenaires locaux

Des collaborations ont été mises en place avec NEW et la Ville de Namur qui prendront en charge l'accueil des étudiants du programme « Integration weeks » le 31 août 2015.

D'une manière générale, l'accueil des invités étrangers des établissements membres du Pôle pourra par ailleurs être organisé par NEW dans le cadre de collaboration des deux asbl.

2.4.8. Organisation d'une Journée de la Mobilité

Enfin, une Journée de la mobilité est actuellement mise en place, en collaboration avec l'Université de Namur afin de promouvoir la mobilité internationale auprès des étudiants et chercheurs des établissements du Pôle. Organisée le 6 octobre 2015, cette journée rassemblera trois événements :

- une Foire aux Bourses organisée par le Pôle : stands d'information des organismes spécialisés dans la mobilité internationale ; espace « partage d'expériences » ; ateliers de préparation à la mobilité ; stand de relecture de CV.
- le Roadshow Euraxess organisé par l'UNamur et la Commission européenne : bornes d'informations, plateforme Euraxess Jobs et photos pro pour CV.
- une conférence organisée dans le cadre du Research Day de l'UNamur, consacrée à la mobilité internationale.

2.5. Information et orientation des étudiants

INFORMATION ET ORIENTATION DES FUTURS ETUDIANTS		
Pistes d'actions à mettre en œuvre à court terme	Création d'une commission "information et orientation"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre à moyen terme (2015-2016)	Création d'une brochure d'informations sur les services collectifs et activités du pôle Etablissement d'un cadastre des métiers	En cours
Pistes d'actions à mettre en œuvre à long terme (2017)	Création d'une brochure d'informations sur les métiers Réflexion quant à la participation du pôle aux salons d'informations sur les études supérieures Organisation d'une journée porte-ouverte commune aux membres du pôle	

2.5.1. Mise en place d'une commission « Information et orientation »

Une commission « Information et orientation » a été constituée. Afin d'assurer l'information et l'orientation des futurs étudiants sur les formations d'enseignement supérieur, ses missions ont été définies comme suit :

- ✓ définir la politique éditoriale de la brochure d'informations sur les métiers, en collaboration avec le CDES et le coordinateur du pôle ;
- ✓ définir la politique éditoriale de la brochure d'informations sur les services collectifs et activités organisées par le pôle, en collaboration avec le coordinateur du pôle ;
- √ réfléchir à l'organisation d'une Journée porte-ouverte commune aux membres du pôle;
- ✓ réfléchir à la création d'un stand « pôle de Namur » au sein des salons d'informations sur les études supérieures ;
- ✓ examiner la pertinence d'une étude de marché visant à évaluer les possibilités d'organiser des activités communes dans le domaine de l'information et de l'orientation des futurs étudiants et leurs impacts pour les membres du pôle.

2.5.2. Création d'une brochure d'informations sur les services collectifs et activités du Pôle

Une première proposition de brochure, réalisée en collaboration avec la Commission « Information et orientation », a été présentée par N. Dardenne au Conseil d'administration. Ce travail devra être corrigé en fonction des remarques du CA et présenté aux différentes commissions du Pôle concernées au cours de l'année académique 2015-2016.

2.5.3. Etablissement d'un cadastre des métiers

Cette action sera prise en charge dans le cadre de la mise à jour de l'outil d'orientation par les compétences par G. Boudrenghien, en collaboration avec le CDES et la Commission « Information et orientation » du Pôle.

2.6. Cité des métiers

INFORMATION ET ORIENTATION DES FUTURS ETUDIANTS		
Pistes d'actions à mettre en œuvre à court terme	Création d'un comité de pilotage "Cité des métiers"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre à moyen terme (2015-2016)	Création d'une Cité des métiers orientée sur les métiers de services, de santé et des sciences du vivant	
	Création d'un bus itinérant	
	Création d'une Maison des savoirs	
	Mutualisation des services d'aide à l'orientation des établissements du pôle	
	Elaboration d'une cartographie relative aux métiers ciblés par la Cité des métiers	
	Réalisation d'un cadastre des formations continues au sein du pôle	En cours
	Création d'une structure collective de formation continue	
	Visibilité des formations continues à destination des étudiants	
	Harmonisation des méthodes de valorisation des acquis d'expérience (VAE)	
	Développement de compétences transversales	
	Création d'un learning center	
	Organisation d'un blocus assisté	
	Création d'une interface entreprise-recherche	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Développement de tests à l'orientation	
à long terme (2017)	Développement de nouvelles formations à distance	
	Mise en place de formations pour les aînés, pour les très	
	jeunes et pour tous les publics adultes en (re)scolarisation	

2.6.1. Participation au Conseil d'administration de l'asbl « Namur, Capital de métiers »

Comme prévu dans son plan stratégique, le Pôle de Namur apporte sa contribution dans le projet de Cité des métiers namuroise. Le Pôle est ainsi représenté au sein du Conseil d'administration de l'asbl « Namur, Capital de métiers » par Y. Poullet, co-président du PAN. En date du 26/09/14, le comité des directeurs du Pôle de Namur a par ailleurs confié au professeur A. Füzfa et à Mme I. Deheneffe le

suivi du dossier relatif à la Cité des métiers namuroise sur le plan technique, en leur demandant de faire rapport au CA du Pôle de l'avancement des travaux.

2.6.2. Proposition d'une expérience pilote d'actions de promotion des métiers

Dans le cadre de la contribution du Pôle à la Cité des métiers namuroise, le Conseil d'administration a marqué son accord, en date du 29/05/15, pour qu'une expérience pilote de promotion des métiers soit présentée au CA de l'asbl « Namur, Capital de métiers ».

Ce projet a pour but d'exploiter le savoir-faire en médiation scientifique existant au sein du Pôle afin de mettre en place une expérience pilote d'actions de promotion des métiers, contribuant de manière indirecte mais significative aux politiques de formation et d'emploi. Cette expérience pilote a pour objectif de développer une « boîte à outils » visant la promotion des métiers d'un secteur d'activité particulier. Celle-ci se déclinera en cinq actions :

- la mise à disposition un contenu pédagogique et d'une documentation sur les métiers ;
- la création d'une exposition itinérante ;
- l'organisation d'événements de sensibilisation adaptés aux publics cibles de la Cité des métiers ;
- l'organisation de différentes rencontres et d'entretiens avec des professionnels ;
- la création de ressources numériques permettant l'animation continue d'un Living Lab.

Pour cette expérience pilote, il est proposé de se centrer sur le secteur du spatial. A l'issue de ce projet pilote, l'expérience et les outils ainsi développés (tant en termes de contenus, de méthodologie et de diffusion) pourraient être immédiatement appliqués à d'autres secteurs d'activité tels que la santé ou l'industrie numérique par exemple, en fonction des domaines d'expertise au sein du Pôle et des attentes des partenaires de la Cité des métiers.

2.6.3. Réalisation d'un cadastre des formations continues

Un travail de compilation des formations continues organisées au sein du Pôle a été réalisé sur base des informations transmises par les membres de la Commission « Formation continue, Maison des savoirs et Cité des métiers ». Afin d'établir un inventaire de l'ensemble des formations continues proposées au sein de l'enseignement supérieur en FWB, la Commission de la Formation Continue et de l'Apprentissage tout au long de la vie (CoFoC) de l'ARES a invité les établissements d'enseignement supérieur, par l'intermédiaire des pôles académiques, à compléter un formulaire en ligne permettant de baliser la collecte d'information. Celui-ci devra être complété par chaque établissement du Pôle pour le 31/10/15.

2.7. Partage d'infrastructures

PARTAGE D'INFRASTRUCTURES		
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Etablissement d'un cadastre des infrastructures	
à court terme	immobilières	
	Accès aux bibliothèques et infrastructures média et	
	extension de la convention « bibliothèque » à tous les	
	établissements	
	Accès aux restaurants et cafétérias des établissements du	
	pôle qui le souhaitent, selon des modalités d'accès	
	communes	
	Intégration de l'ASBL "pôle de Namur" à l'ASBL créée en vue	A l'étude
	de la construction du nouveau centre sportif	ATELUGE
	Mise à disposition de locaux selon des modalités d'accès et	
	une politique tarifaire commune	
	Mise en place d'une commission "infrastructures"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Accès aux infrastructures sportives des membres du pôle,	
à moyen terme (2015-2016)	selon des modalités communes	

2.7.1. Mise en place d'une Commission « Infrastructures »

La Commission « Infrastructure » a été mise sur pied, avec les missions suivantes :

- ✓ établir un cadastre des infrastructures immobilières du pôle ;
- √ définir des modalités d'accès aux infrastructures et des politiques tarifaires communes ;
- ✓ intégrer l'ASBL « pôle de Namur » à l'ASBL créée en vue de la construction d'un nouveau centre sportif ;
- √ organiser un service de gardiennage commun ;
- √ établir un inventaire des marchés actuels des membres et identifier les accords bilatéraux et multilatéraux possibles au sein du pôle de Namur.

2.7.2. Etablissement d'un cadastre des infrastructures immobilières et mise à disposition de locaux selon des modalités d'accès et une politique tarifaire commune

Un cadastre des infrastructures des membres du Pôle a été réalisé⁷. Il renseigne les infrastructures suivantes, ainsi que les modalités de leur mise à disposition aux établissements membres du Pôle :

- les auditoires et salles de cours
- les labos informatiques
- les labos de langues
- les labos de sciences
- les infrastructures média
- les bibliothèques et salles d'études
- les salles polyvalentes ou d'exposition
- les salles de réunion
- les infrastructures sportives
- les restaurants et cafétérias

⁷ Ce cadastre doit encore être complété par deux établissements.

Par ailleurs, suite à la demande du Ministre Marcourt relative à la mise à disposition de salles d'études aux étudiants durant les périodes de blocus, une convention a été établie entre l'UNamur et l'HENALLUX concernant la mise à disposition d'un local de 150 places au sein du département social de l'HENALLUX (bâtiment AGORA) pendant les périodes de blocus de la session de janvier, de juin ainsi que la seconde session du mois d'août. Une évaluation du dispositif en place sera réalisée en juin 2016.

2.7.3. Accès aux bibliothèques et infrastructures média et extension de la convention « bibliothèque » à tous les établissements

La collaboration des établissements membres du Pôle concernant l'accès aux bibliothèques et infrastructures média est poursuivie. La brochure répertoriant les bibliothèques et centres de ressources documentaires des membres du Pôle a été mise à jour et distribuée à chaque établissement. L'information est également diffusée sur le site web du Pôle et devra être renseignée dans les brochures d'information destinées aux étudiants et aux membres du personnel.

2.7.4. Accès aux restaurants et cafétérias des établissements du Pôle qui le souhaitent, selon des modalités d'accès communes

Les restaurants et cafétérias des établissements membres du Pôle sont bien accessibles à tous les étudiants sur présentation de leur carte étudiant. Cette information devra faire l'objet d'une communication vers les étudiants pendant l'année 2015-2016 (site web du Pôle et brochure d'information).

2.8. Mutualisation de services et partages d'expertises

MUTUALISA	ATION DE SERVICES ET PARTAGES D'EXPERTISES	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Elaboration d'un répertoire des activités culturelles et	
à court terme	animations au sein du pôle	
	Mise en ligne sur le site web du pôle des activités des ONG	
	des établissements du pôle	
	Mise en place d'une commission "Services collectifs"	
	Elaboration d'un cadastre des cellules "emploi"	
	Elaboration d'un répertoire des personnes de contact pour	
	le suivi des étudiants lors des événements de folklore	
	estudiantin	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Mise en ligne des offres de jobs étudiants sur le site Internet	
à moyen terme (2015-2016)	du pôle	
	Réflexion quant à la mutualisation des différentes cellules	
	"emploi"	
	Organisation d'un événement "Job days" commun au pôle,	
	en collaboration avec les différentes cellules "emploi"	
	Organisation commune des campagnes de sensibilisation	
	Etablissement d'un cadastre commun des offres de kots des	En cours
	particuliers	Lii cours
	Réflexion sur une gestion globale de l'offre de kots	

	Constitution d'une plateforme commune de partage d'expertise dans divers domaines	
	Réflexion pour la mise en place d'un système de co-	
	voiturage et l'interpellation de la Ville de Namur pour une	
	extension des stations de bia-vélo	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Création d'une banque unique de données consacrées aux	
à long terme (2017)	TFE	
	Réflexion quant à une mutualisation au sein du pôle de	
	l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques	

2.8.1. Mise en place d'une Commission « Services collectifs »

En date du 28/11/14, le Conseil d'administration a décidé de ne pas constituer de commissions relatives aux services collectifs au sein du Pôle. Les membres du groupe de travail « Services collectifs » initialement créé seront appelés à travailler dans des sous-groupes de travail ad hoc selon leurs domaines de compétences.

2.8.2. Elaboration d'un répertoire des activités culturelles et animations

Ce répertoire n'a pas encore été réalisé. A la demande de membres du Pôle, les activités et animations organisées par un établissement membre du Pôle peuvent déjà être diffusées soit par mailing (vers les étudiants et/ou les membres du personnel), soit sur la page d'accueil du site web du Pôle, soit via l'affichage dans les établissements membres du Pôle (avec l'accord des directions d'établissement).

2.8.3. Insertion professionnelle

✓ Elaboration d'un cadastre des cellules « Emploi »

Les personnes responsables des activités liées à l'emploi au sein des établissements membres du Pôle ont été identifiées et réunies au sein du groupe de travail « Job's day ».

✓ Organisation d'un Job's day commun au Pôle

Un Job's day commun aux établissements membres du Pôle a été organisé le 25 novembre 2014 en partenariat avec la CCI, l'UCM et le BEP. Le Pôle a par ailleurs bénéficié d'une subvention de la Province de Namur dans le cadre de l'organisation de cet événement. 251 étudiants et 35 entreprises y ont participé. Outre l'amélioration de la promotion de l'événement auprès des étudiants et des entreprises, dans l'hypothèse d'une seconde édition, l'évaluation de cet événement a mis en évidence la nécessité de préparer davantage les étudiants à la recherche d'emploi et de mettre en place des dispositifs favorisant la rencontre employeurs-étudiants.

En date du 03/04/15, le Conseil d'administration a décidé de ne plus organiser de Job's day du Pôle compte tenu de la difficulté de trouver une date qui convienne à l'ensemble des étudiants du Pôle.

Chaque établissement membre qui le souhaite organisera son propre Job's day, éventuellement en collaboration avec d'autres établissements, et ouvrira l'événement aux autres étudiants du Pôle.

✓ Séminaires préparatoires à la recherche d'emploi

Préalablement à l'organisation de ce Job's day, des séminaires de préparation à la recherche d'emploi ont été organisés pour les étudiants et diplômés des établissements du Pôle (octobre-novembre 2014), en collaboration avec le CEFO et l'agence Konvert Interim. Deux modules ont été proposés aux étudiants :

- Module 1 : réaliser son bilan de compétences et cibler le marché pour établir un projet professionnel et le présenter en 2 minutes.
- Module 2 : construire un CV et une lettre de motivation efficaces

82 étudiants ont participé au premier module; 78 étudiants ont participé au second module. L'évaluation des étudiants a montré un taux de satisfaction élevé pour chacun des séminaires. Les principales remarques formulées par les étudiants portaient d'une part sur le souhait d'envisager davantage de cas pratiques et de réaliser des simulations de rencontre avec un employeur et d'autre part le lieu d'organisation des séminaires (à Jambes).

✓ Réflexion quant à la mutualisation des différentes cellules « emploi »

En date du 28/11/14, trois propositions ont été soumises au Conseil d'administration du Pôle concernant la mutualisation de certains services « emplois » de ses membres :

- la mise en place d'une plateforme d'offres d'emplois et de stages et d'une CVthèque en ligne (liées ou non) communes aux établissements du Pôle ;
- la mise en place uniquement d'une plateforme d'offres d'emplois et de stages commune aux établissements du Pôle ;
- la mise en place uniquement d'une CVthèque en ligne commune aux établissements du Pôle.

Le CA a estimé que l'élaboration d'une plateforme d'offres d'emploi et de stages commune aux établissements du Pôle devait rester du ressort de chaque établissement. Le site web du Pôle pourrait toutefois renvoyer vers les plateformes emploi des membres du Pôle. Le CA s'est par contre montré favorable à l'élaboration d'une CVthèque commune aux établissements du Pôle via l'opérateur *DoYouBuzz Campus*, nonobstant le fait que chaque établissement puisse disposer de son propre template dans la CVthèque et qu'un lien sur les sites web des membres du Pôle renvoie vers ce service. Après étude du dossier, la majorité des institutions membres ont finalement préféré ne pas recourir à l'opérateur *DoYouBuzz Campus*.

2.8.4. Logement

Le Ministre Marcourt a demandé aux pôles académiques de réaliser un état des lieux sur la situation actuelle en termes de logement étudiant et de l'informer sur les méthodes et outils utilisés pour

répondre à cette mission. La réalisation d'un cadastre de l'offre de logement à Namur et à Gembloux est actuellement en cours au sein du Pôle, en collaboration avec les services « logement » de la Ville de Namur et de la Ville de Gembloux. Sur base de ce cadastre, une réflexion globale sur l'offre de logement pourra être menée au sein du Pôle si nécessaire.

2.8.5. Accompagnement des étudiants à besoins spécifiques

Dans le cadre de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques, une Chambre de l'enseignement supérieur inclusif a été créée. Conformément au décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014, cette Chambre a pour mission de :

- 1) coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle académique;
- 2) collaborer avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif ;
- 3) statuer, en l'absence d'accord, sur la demande de modification du plan d'accompagnement individualisé dans un délai de 10 jours;
- 4) présenter un rapport annuel à la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif au plus tard pour le 15 novembre.

En date du 22/08/14, le comité des directeurs a décidé que chaque établissement du Pôle organiserait son propre service d'accueil et d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques, tout en permettant des conventions bi/multi-latérales entre établissements du pôle qui le souhaiteraient.

La Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif s'est réunie plusieurs fois en année 2014-2015 et a constitué un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques au sein des établissements du Pôle.

2.9. Services aux établissements

MUTUALISATION DE SERVICES ET PARTAGES D'EXPERTISES		
Pistes d'actions à mettre en œuvre à court terme	Création d'une commission "infrastructures informatiques"	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Organisation d'un gardiennage commun	
à moyen terme (2015-2016)	Etablissement d'un inventaire des marchés existant au sein	En cours
	des établissements	Elicours
	Etablissement de conventions bilatérales ou multilatérales	
	au sein des établissements	
	Réflexion quant à la mise en place de conventions entre	
	l'UNamur et les autres établissements concernant la	
	connexion Belnet	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Réflexion quant à l'hébergement commun de serveurs	
à long terme (2017)	informatiques	

2.9.1. Création d'une Commission « Infrastructures informatiques »

Afin d'assurer la collaboration des responsables informatiques des établissements membres du pôle, une commission « Infrastructures informatiques » a été mise en place avec comme missions :

- ✓ l'identification des thématiques informatiques pour lesquelles une mutualisation présenterait des avantages fonctionnels et/ou économiques ;
- ✓ l'analyse des conditions de convergence technologique des systèmes d'informations des établissements du pôle ainsi que la planification et l'opérationnalisation de celle-ci ;
- ✓ l'évaluation des perspectives offertes par le(s) résultat(s) obtenu(s).

2.9.2. Etablissement d'un inventaire des marchés existant au sein des établissements

Un inventaire des marchés publics existant au sein des établissements du Pôle est actuellement réalisé au sein de la Commission « Infrastructures » afin d'échanger de bonnes pratiques entre établissements et d'identifier d'éventuels achats communs possibles dans des domaines tels que le mobilier, l'économat ou l'énergie. La Commission « Infrastructures informatiques » se penchera quant à elle sur les possibilités d'achats communs en matière de matériel ou de logiciels informatiques.

2.10. Communication

IDENTITE A CONSTRUIRE		
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Définition des principes d'usage et du champ d'application	
à court terme	du logo et de la charte graphique	
	Création d'un comité de pilotage pour la création du logo et	
	de la charte graphique	
	Création graphique du logo et de la charte graphique	
	Création du site web commun du pôle	
	Evénement d'inauguration du pôle	
	Mise en place d'une commission "politique de	
	communication" du pôle	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Organisation d'un événement sportif du pôle	
à moyen terme (2015-2016)	Création d'une newsletter interne	
	Utilisation des réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook)	
	Achat d'encarts publicitaires communs	
	Examen de la possibilité d'ajouter le logo du pôle sur les	
	cartes d'étudiant et du personnel du pôle	
Pistes d'actions à mettre en œuvre	Organisation d'un événement culturel du pôle	
à long terme (2017)	Création d'une newsletter externe	

2.10.1. Logo et charte graphique

En date du 22/08/14, le Comité des directeurs du Pôle a choisi un logo pour la Pôle, selon lequel la charte graphique du Pôle a été définie.

2.10.2. Création d'un site web

Un site web a été créé en septembre 2014 par le Pôle avec l'aide du Service informatique de l'UNamur (www.poledenamur.be).

2.10.3. Evénement d'inauguration du Pôle

L'inauguration du Pôle s'est déroulée le 13 octobre 2014 au Théâtre de Namur. L'organisation de cet événement est le fruit d'une collaboration entre différents partenaires du Pôle : le CEFOR et l'Arsenal pour la préparation du catering ; les étudiants et enseignants de la HEPN et de l'ESA pour le service en salle et l'accueil des invités ; l'IMEP pour les prestations musicales ; l'équipe audiovisuelle de l'UNamur et le Service audiovisuel de la Province de Namur pour la réalisation de vidéos ; l'imprimerie de la Province de Namur pour l'impression des invitations ; et enfin les membres du groupe de travail « Identité » du Pôle.

2.10.4. Mise en place d'une commission "politique de communication" du pôle

Compte tenu de l'engagement d'un gestionnaire de projets en charge de l'organisation d'événements et de la communication du Pôle, le Conseil d'administration a décidé, en date du 28/11/14, de ne pas mettre en place de commission « Politique de communication » en tant que commission permanente au sein du Pôle. Les membres qui constituaient initialement le groupe de travail « Identité » pourront être réunis de manière ponctuelle pour la mise en place de certains projets.

2.10.5. Elaboration de brochures d'informations à destination des (futurs) étudiants et des partenaires

Une première proposition de brochure, réalisée en collaboration avec la Commission « Information et orientation », a été présentée par N. Dardenne au Conseil d'administration. Ce travail devra être corrigé en fonction des remarques du CA et présenté aux différentes commissions du Pôle concernées au cours de l'année académique 2015-2016.

2.11. Autres activités mises en place

2.11.1. Pôle Santé

Dans le domaine de la santé, GxABT-ULg, la HEPN, l'HENALLUX et l'UNamur ont constitué un Pôle Santé permettant de réunir divers acteurs du monde de la santé en province de Namur. Jusqu'à présent, trois groupes de travail ont déjà été mis en place. L'un d'entre eux concerne la formation continue pour laquelle les hôpitaux ont d'importantes demandes, non seulement en ce qui concerne les métiers de la santé, mais également pour des métiers connexes aux activités de soins de santé tels que l'informatique et le management.

2.11.2. Enseignement supérieur en alternance

En avril 2015, un séminaire relatif à l'enseignement supérieur en alternance a été organisé pour les directeurs des établissements du Pôle, avec les intervenants suivants :

- M. Lepère, Vice-rectrice à l'enseignement à l'Université de Namur ;
- C. Matillard, Chef de cabinet adjoint au Cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et des médias ;
- M. Fiévet, Directeur de l'Ecole supérieure des affaires de Namur ;
- L. Etienne, Directeur du Département électromécanique de Seraing de l'HENALLUX

2.11.3. CoBRA

L'Ecole de langues vivantes de l'UNamur a proposé aux établissements membres du Pôle de recourir à un outil d'aide à la lecture de textes en néerlandais et en anglais, dénommé CoBRA, qu'elle a développé. Cet outil a été présenté à des enseignants en langue des établissements du Pôle afin d'identifier leur intérêt pour cet outil et les possibilités concrètes de son implémentation dans les établissements. Un partenariat a déjà été établi pour l'année académique 2015-2016 avec plusieurs établissements du Pôle (EICVN, ESA, HEAJ et IEPSCF-Cadets).

2.11.4. Audio-visuel

Un groupe de travail « audiovisuel » a été constitué au sein du Pôle. Il a pour missions de :

- réfléchir aux mutualisations des ressources audiovisuelles possibles au sein du Pôle ;
- déterminer les réalisations potentielles communes et/ou les partenariats bi/multilatéraux au sein du Pôle ;
- réfléchir aux possibilités de mise en valeur audiovisuelle des projets du Pôle.

2.11.5. Partenariats

Le Pôle a par ailleurs développé ses partenariats avec divers acteurs socio-économiques et politiques en province de Namur :

✓ AXUD

Le Conseil d'administration de l'ASBL Pôle académique de Namur a proposé au Comité AXUD une rencontre entre le Comité et les membres du CA du Pôle en début d'année académique, soit au mois d'octobre. Le Comité AXUD a par ailleurs accepté de suivre les dossiers du Pôle suivants : Cité des métiers, Pôle Santé, Job's Days, CVthèque et projet de formation dans le domaine numérique lié à la thématique de la ville intelligente et smart city.

✓ BEP

En mai 2015, les co-présidents et vice-présidents du Pôle ont rencontré R. Degueldre, Directeur général du BEP, afin d'envisager les collaborations possibles entre le Pôle et le BEP. Dans le cadre du projet Smart City, le BEP souhaite que le Pôle l'aide à concevoir différents séminaires sur le plan scientifique. Le Conseil d'administration a donc souhaité qu'un petit groupe de travail soit constitué pour travailler sur ce concept dès l'année académique 2015-2016.

✓ NEW

Le Conseil d'administration a invité F. Laloux, directeur exécutif de NEW, en réunion du 27/02/15. Comme décidé par le CA, le Pôle de Namur est devenu membre de l'asbl NEW. Le nouveau CA de l'asbl NEW compte des représentants de l'HENALLUX, de la HEAJ, de l'UNamur et de l'ULg-GxABT. En termes de collaboration, NEW propose d'organiser l'accueil de partenaires étrangers de membres du Pôle et de mettre à disposition gratuitement sa salle de réunion multimédia. Une présentation du Pôle et de ses membres a par ailleurs été intégrée à la présentation de NEW aux invités étrangers.

2.11.6. Gestion courante

Sur le plan de la gestion courante, le Conseil d'administration du Pôle a confié au Service d'appui aux asbl de l'UNamur le secrétariat social de l'asbl. La coordinatrice du Pôle a en charge le suivi administratif et la comptabilité de l'asbl. Une demande a été adressée aux autorités compétentes pour organiser un SIPP commun avec l'UNamur.

Annexe 1 : Membres de l'Assemblée générale

A. Universités

Université de Namur (UNamur) :

- Monsieur Yves Poullet
- Madame Muriel Lepère

Université de Liège (ULg):

- Monsieur Eric Haubruge
- Monsieur Philippe Lepoivre

B. Hautes Ecoles

Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX) :

- Monsieur Daniel Chavée
- Monsieur Guy Defurnaux

Haute Ecole Charlemagne (HECh):

- Monsieur Giovanni Sutera
- Madame Aïcha Boutara

Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ):

- Monsieur Georges Sironval
- Monsieur Joël Jacob

Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN) :

- Monsieur Philippe Bultot (porteur du droit de vote)
- Monsieur Emmanuel Devroye
- Monsieur Pierre Leplat
- Madame Martine Derrider

C. Ecole supérieure des arts

Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP) :

- Monsieur Henri Bogaert
- Monsieur Guido Jardon

D. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Namur (IEPSCF-Cadets) :

- Madame Josiane Koeck-Sefe
- Monsieur Rudi Mabille

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Namur (IEPSCF-Cefor) :

- Monsieur Benoit Le Gal

- Monsieur Philippe Berger

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur (EICVN) :

- Monsieur Philippe Berg
- Madame Agnès Dewier

Ecole Supérieure des Affaires de Namur (ESA) :

- Monsieur Marc Fiévet
- Madame Johanna Wilfart

Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP):

- Madame Véronique Mine
- Monsieur Luc L'Hoir

Institut Provincial de Formation sociale (IPFS):

- Madame Marie-France Marlière (porteur du droit de vote)
- Madame Bénédicte Noël
- Madame Marie Servatius
- Madame Agnès Dussard

Institut Technique de Namur – Promotion sociale (ITN) :

- Monsieur Marc Bertrand
- Monsieur Jean-Michel Schnock

Annexe 2: Membres du Conseil d'administration

Universités

- Monsieur Yves Poullet, UNamur
- Madame Muriel Lepère, UNamur
- Monsieur Philippe Lepoivre, ULg-GxABT

Hautes Ecoles

- Monsieur Daniel Chavée, HENALLUX
- Monsieur Giovanni Sutera, HECh
- Monsieur Georges Sironval, HEAJ
- Monsieur Emmanuel Devroye, HEPN

Ecole supérieure des arts

- Monsieur Guido Jardon, IMEP

Etablissements d'enseignement de promotion sociale

Monsieur Marc Fiévet, ESA

Représentants des personnels proposés par les organisations syndicales représentatives des personnels des établissements du Pôle

Membres effectifs:

- Monsieur Bruno Mestdag, SLFP-Enseignement, IEPSCF-Cadets
- Madame Fabienne Dufour, CSC, UNamur
- Monsieur Eric Perpète, FGTB, UNamur

Membres suppléants :

- Madame Isabelle Dubois, SLFP-Enseignement, HEAJ
- Monsieur André Van Kerrebroeck, CSC, HENALLUX
- Monsieur Noël Gérard, FGTB, HEAJ

Représentants des étudiants proposés par les organisations représentatives des étudiants des établissements du Pôle

Membres effectifs:

- Monsieur Raphaël Mottale, UNamur
- Monsieur Charles-Henri Leduc, HENALLUX
- Monsieur Hervé Closset, IMEP

Annexe 3 : Composition des commissions et groupes de travail

1. Commissions et groupes de travail permanents

CDES - Commission « Promotion de la réussite »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Catherine COLAUX	
HEAJ	Marie GOUVARS	Chantal STOUFFS
HENALLUX	Dominique ERNST	Sophie CAVIGIOLI
HEPN	Bernadette GOOSSENS	Céline DISY
IMEP	Catherine DEBU	
IPFS	Céline DISY	Bernadette GOOSSENS
ISIa-Gembloux (HECh)	Christel BELLEFLAMME	
Promotion sociale	Jean-Michel SCHNOCK (ITN)	
UNamur	Marc ROMAINVILLE	Caroline DOZOT
Etudiants	Kathryn BARETTE (UNamur)	Brieuc DELANGHE (UNamur)

Commission « Infrastructures »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Anne MOTTET	
HEAJ	Roland DELMELLE	
HENALLUX	Didier LELEUX	
HEPN	Muriel FERON	
IMEP	Alain DENIS	
IPFS	Muriel FERON	
ISIa-Gembloux (HECh)		
Promotion sociale	Marc FIEVET (ESA)	
UNamur	Michel MAIRLOT	
Représentants syndicaux	Bruno MESTDAG	

Commission « Mobilité internationale »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Laurent de POTTER	
HEAJ	Véronique VAN CAUTER	Gretchen BRANDT
HENALLUX	Marie-Anne LECOMTE	Isabelle BILLART
HEPN	Céline LEGRAND	
IMEP	Cécile VANSNICK	
IPFS	Nancy BOUVRAT	
ISIa-Gembloux (HECh)	Christine SOMMEILLIER	Nathalie DIVES
Promotion sociale	Véronique MINE	
UNamur	Henrich BRUNKE	
Etudiants	Kathryn BARETTE (UNamur)	Julien RICHARD (UNamur)

Groupe de travail « Job's days »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Philippe LEPOIVRE	Pol FRERE
HEAJ	Murielle LAPÔTRE	Lucille HOUYOUX
HENALLUX	Christian VAN LAETHEM	Delphine DEJONGHE
HEPN	Anne-Véronique DAHIN	France PIRLOT
IMEP	Marie-Reine CAPELLE	
IPFS	Muriel FERON	France PIRLOT
ISIa-Gembloux (HECh)	Didier HOYOS	
Promotion sociale	Martine JAUQUET (ESA)	Philippe BERG (EICVN)
UNamur	Valérie TILMAN	
Etudiants	Anthony SIMONOFSKI (UNamur)	

Commission « Information et orientation »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Ariane DUKERS	Quanah ZIMMERMAN
HEAJ	Marie GOUVARS	
HENALLUX	Vincent PAIRON (orientation)	Nicolas VAN DEN BOSSCHE (information)
HEPN	Bernadette GOOSSENS	Céline DISY
IMEP	Anne-Sophie DUTERME	
IPFS	Céline DISY	Bernadette GOOSSENS
ISIa-Gembloux (HECh)	Anne LEBRUN	
Promotion sociale	Jean-Michel SCHNOCK	Véronique MINE
UNamur	Michel BOSQUET	
Etudiants	Jeanne PACCO (UNamur)	Brieuc DELANGHE (UNamur) Christophe WAUTIER (UNamur)

Commission « Infrastructures informatiques »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg		
HEAJ	Joël JACOB	Bruno WAGENER
HENALLUX	Thibaut DEPIEREUX	
HEPN	Muriel FERON	
IMEP	Alain DENIS	
IPFS	Muriel FERON	
ISIa-Gembloux (HECh)	Benjamin DISTATTE	Jean-François DEJONGHE
Promotion sociale	Philippe BERG	Johana WILFART
UNamur	Bruno DELCOURT	
Etudiants	Julien RICHARD	

Commission « Statuts » (mobilité intra-pôle du personnel)		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg		
HEAJ	Isabelle DUBOIS	
HENALLUX	Stéphanie ETTINGER	
HEPN	Marie-France MARLIERE	
IMEP	Marie-Reine CAPELLE	
IPFS	Marie-France MARLIERE	
ISIa-Gembloux (HECh)		
Promotion sociale		
UNamur	Philippe LAPIERRE	
Syndicats	Isabelle DUBOIS (SLFP)	
	André VAN KERREBROECK (CSC)	
	Noël GERARD	Fabienne DUFOUR (CSC)

Groupe de travail « audiovisuel »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Coraline LAURENT	Quanah ZIMMERMAN
HEAJ	Joël JACOB	
HENALLUX	Nicolas VAN DEN BOSSCHE	
HEPN	Laurence DETAILLE	
IMEP	Nicolas DEBOIS	
IPFS	Laurence DETAILLE	
ISIa-Gembloux (HECh)	Valérie VANVYNCK	
Promotion sociale	Philippe BERG	
UNamur	Jean DELVAUX	
Etudiants	Jeanne PACCO (UNamur)	Julien RICHARD (UNamur)

Commission « Financement »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg		
HEAJ	Georges SIRONVAL	
HENALLUX	Daniel CHAVEE	Baudouin PIRET
HEPN	Marie-France MARLIERE	
IMEP	Guido JARDON	
IPFS	Marie-France MARLIERE	
ISIa-Gembloux (HECh)		
Promotion sociale	Marc FIEVET	
UNamur	Florence DE LA VALLEE	

Chambre d'enseignement supérieur inclusif du Pôle de Namur		
Représentants des établissements		
GxABT-ULg	Françoise DECAMP	Catherine COLAUX
HEAJ	Marie-Jeanne PETINIOT	Martine OPPLIGER
HENALLUX	Dominique ERNST	Sophie CAVIGIOLI
HEPN	Bernadette GOOSSENS	Emmanuel DEVROYE
IMEP	Christian CROUFER	Elise GÄBELE
ISIa-Gembloux (HECh)	Mary DI STEFANO	Michaël NOËL
UNamur	Vincent GENGLER	Caroline DOZOT
Représentants des étudiants		
UNamur	Coralie SAMPAOLI	Raphaël MOTTALE
HENALLUX	Charles-Henri LEDUC	
Représentant des établissements de promotion sociale		
Promotion sociale	Philippe BERG	

2. Commissions et groupes de travail non permanents

Commission « Formation continue, Maison de la science et Cité des métiers »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg	Bruno SCHIFFERS	
HEAJ	Marie-Danielle HENCHYR	Isabelle FRERE Valérie GERARD
HENALLUX	Fabienne LIESSE	Michel BERNARD
HEPN	Martine FOSSION	Bénédicte NOËL
IMEP	Steven GASS	
IPFS	Bénédicte NOËL	Martine FOSSION
ISIa-Gembloux (HECh)	Jean-Luc HALLOIN	Benoît SAINT-AMAND
Promotion sociale	Jean-Michel SCHNOCK (ITN)	Marc FIEVET (ESA)
UNamur	André FUZFA	Philippe SNAUWAERT
Etudiants	Alexandre BLANCHART (UNamur)	

Commission « Coorganisation et codiplomation »		
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants
GxABT-ULg		
HEAJ	Georges SIRONVAL	
HENALLUX	Marylène PIERRET	Daniel CHAVEE
HEPN	Emmanuel DEVROYE	Marie-France MARLIERE
IMEP	Marie-Reine CAPELLE	
IPFS	Bénédicte NOËL	Marie-France MARLIERE
ISIa-Gembloux (HECh)	Aïcha BOUTARA	Francis DELANAYE
Promotion sociale	Marc FIEVET (ESA)	Philippe BERG (EICVN)
UNamur	Anne VAN DEN BROUCKE	
Etudiants	Coralie SAMPAOLI (UNamur)	

Commission « Mobilité intra-pôle des étudiants »			
Etablissements	Membres effectifs	Membres suppléants	
GxABT-ULg			
HEAJ	Joséphine CHARLIER		
HENALLUX	Daniel CHAVEE		
HEPN	Marie-France MARLIERE		
IMEP	Cécile VANSNICK		
IPFS	Marie-France MARLIERE		
ISIa-Gembloux (HECh)	Christine SOMMEILLIER		
Promotion sociale	Véronique MINE		
UNamur	Anne VAN DEN BROUCKE		
Etudiants	Julien RICHARD (UNamur)	Antoine CLARINVAL (UNamur)	

Annexe 4 : Echéancier de la mise en œuvre des pistes d'actions du plan stratégique

Pistes d'actions à me	ttre en œuvre à court terme (décembre 2014)	
1. UN PROJET CENTRE SUR L'ETUDIANT		
Promotion de la réussite	Etablissement d'un cadastre des activités de promotion de la réussite	
	Poursuite de la formation Rebond et extension à tous les établissements qui le souhaitent	
	Création d'une page web consacrée à la promotion de la réussite sur le site Internet du pôle	
	Création du Centre de didactique de l'enseignement supérieur	
Coorganisation et codiplomation	Création d'une commission "coorganisation et codiplomation"	
Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel	Création d'une commission "mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel"	
Mobilité internationale	Création d'une brochure d'informations à destination des institutions partenaires dans le domaine de la mobilité	
	Extension de la farde d'accueil des étudiants IN à tous les établissements	
	Réalisation d'une farde d'accueil pour les chercheurs, enseignants, conférenciers, invités étrangers	
	Organisation de cours de français langue étrangère destinés aux étudiants IN	
	Mise en place d'une commission "mobilité internationale"	
Information et orientation des futurs étudiants	Création d'une commission "information et orientation"	
2. UNE CITE DES METIERS NAMUROISE		
Création d'un comité de pilotage "Cité de	s métiers"	
3. UN PÔLE AU SERVICES DES ETUDIANT	S ET DU PERSONNEL	
Partage d'infrastructures	Etablissement d'un cadastre des infrastructures immobilières	
	Accès aux bibliothèques et infrastructures média et extension de	
	la convention "bibliothèque" à tous les établissements	
	Accès aux restaurants et cafétérias des établissements du pôle qui	
	le souhaitent, selon des modalités d'accès communes	
	Intégration de l'ASBL "pôle de Namur" à l'ASBL créée en vue de la	
	construction du nouveau centre sportif	
	Mise à disposition de locaux selon des modalités d'accès et une	
	politique tarifaire commune	
	Mise en place d'une commission "infrastructures"	
Mutualisation de services et partages	Elaboration d'un répertoire des activités culturelles et animations	
d'expertises	au sein du pôle	
	Mise en ligne sur le site web du pôle des activités des ONG des	
	établissements du pôle	
	Mise en place d'une commission "Services collectifs"	
	Elaboration d'un cadastre des cellules "emploi"	
	Elaboration d'un répertoire des personnes de contact pour le suivi	
	des étudiants lors des événements de folklore estudiantin	
Service aux établissements	Création d'une commission "infrastructures informatiques"	
4. UNE IDENTITE A CONSTRUIRE		
Définition des principes d'usage et du cha	amp d'application du logo et de la charte graphique	
	création du logo et de la charte graphique	
Création graphique du logo et de la chart		
Création du site web commun du pôle	~ O. ~k4~~	
5. Salion da Site Web communia da pole		

Mise en place d'une commission "politique de communication" du pôle

Pistes d'actions à m	ettre en œuvre à moyen terme (2015-2016)	
1. UN PROJET CENTRE SUR L'ETUDIANT		
Promotion de la réussite	Accroissement du nombre d'étudiants pris en charge par Rebond	
	Diversification des formules et adaptation aux demandes des	
	étudiants	
	Extension du projet d'orientation par les compétences à tous les	
	établissements et mise à jour de l'outil Organisation de formations préparatoires communes dans les	
	matières de base et en méthodologie	
	Organisation d'activités de remédiation communes pour les	
	étudiants de 1ère année	
	Mutualisation des conseillers pédagogiques et du soutien	
	psychologique	
	Formation et encadrement des enseignants dans le cadre du CDES	
Mobilité intra-pôle des étudiants et du	Mise en place de "filières pilotes" pour l'instauration d'un système	
personnel	de réorientation précoce des étudiants	
•	Mise en place de dispositifs visant à favoriser le passage des	
	bacheliers professionnalisant aux masters universitaires	
	Définition d'une politique de mobilité du personnel au sein du	
	pôle	
	Développement de compétences transversales	
Mobilité internationale	Mise en commun des partenariats actuels et des expertises	
	Mise en place de collaborations avec des partenaires locaux	
	Mise en place de collaborations dans le domaine de la	
	coopération au développement	
	Extension à l'ensemble du pôle des activités visant l'amélioration	
	des compétences en langue des étudiants et du personnel	
	Organisation de séances de sensibilisation à la mobilité OUT	
	auprès des enseignants	
Information et orientation des futurs	Création d'une brochure d'informations sur les services collectifs	
étudiants	et activités du pôle	
	Etablissement d'un cadastre des métiers	
2. UNE CITE DES METIERS NAMUROISE		
Création d'une Cité des métiers orientée s	ur les métiers de services, de santé et des sciences du vivant	
Création d'un bus itinérant		
Création d'une Maison des savoirs		
Mutualisation des services d'aide à l'orien	tation des établissements du pôle	
Elaboration d'une cartographie relative au	x métiers ciblés par la Cité des métiers	
Réalisation d'un cadastre des formations o	continues au sein du pôle	
Création d'une structure collective de forn	nation continue	
Visibilité des formations continues à desti		
Harmonisation des méthodes de valorisati		
Développement de compétences transver	sales	
Création d'un learning center		
Organisation d'un blocus assisté		
Création d'une interface entreprise-recher		
3. UN PÔLE AU SERVICES DES ETUDIANTS	ET DU PERSONNEL	
Partage d'infrastructures	Accès aux infrastructures sportives des membres du pôle, selon des modalités communes	
Mutualisation de services et partage	Mise en ligne des offres de jobs étudiants sur le site Internet du	

d'expertises pôle Réflexion quant à la mutualisation des différentes cellules "emploi" Organisation d'un événement "Job days" commun au pôle, en	
"emploi"	
·	
collaboration avec les différentes cellules "emploi"	
Organisation commune des campagnes de sensibilisation	
Etablissement d'un cadastre commun des offres de kots des	
particuliers	
Réflexion sur une gestion globale de l'offre de kots	
Constitution d'une plate-forme commune de partage d'expert	ise
dans divers domaines	
Réflexion pour la mise en place d'un système de co-voiturage	et
l'interpellation de la Ville de Namur pour une extension des	
stations de bia-vélo	
Services aux établissements Organisation d'un gardiennage commun	
Etablissement d'un inventaire des marchés existant au sein de	!S
établissements	
Etablissement de conventions bilatérales ou multilatérales au des établissements	sein
Réflexion quant à la mise en place de conventions entre l'UNa	mur
et les autres établissements concernant la connexion Belnet	
4. UNE IDENTITE A CONSTRUIRE	
Organisation d'un événement sportif du pôle	
Création d'une newsletter interne	
Utilisation des réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook)	
Achat d'encarts publicitaires communs	
Examen de la possibilité d'ajouter le logo du pôle sur les cartes d'étudiant et du personnel du pôle	

Pistes d'actions à mettre en œuvre à long terme (2017)		
1. UN PROJET CENTRE SUR L'ETUDIANT		
Promotion de la réussite	Mise en place d'un système d'actions préventives en e-learning pour les élèves du secondaire Cours de remédiation en ligne à destination des élèves de fin de	
	secondaire Séminaires d'accompagnement méthodologique à destination des étudiants des années supérieures	
Coorganisation et codiplomation	Mise en place de conventions de coorganisation et de codiplomation	
Mobilité intra-pôle des étudiants et du personnel	Coordination des membres pour la réorientation des étudiants en cours d'études	
Mobilité internationale	Organisation de missions de prospection communes Création d'un consortium namurois en matière de mobilité internationale Création de modules de cours en anglais	
	Organisation d'une Semaine d'intégration culturelle Création d'une Maison internationale	
	Organisation d'une Journée de la mobilité	
Information et orientation des futurs étudiants	Création d'une brochure d'informations sur les métiers	
	Réflexion quant à la participation du pôle aux salons d'informations sur les études supérieures	
	Organisation d'une journée porte-ouverte commune aux	

membres du pôle

2. UNE CITE DES METIERS NAMUROISE

Développement de tests à l'orientation

Développement de nouvelles formations à distance

Mise en place de formations pour les aînés, pour les très jeunes et pour tous les publics adultes en (re)scolarisation

3. UN PÔLE AU SERVICES DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL

Création d'une banque unique de données consacrées aux TFE

Réflexion quant à une mutualisation au sein du pôle de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques Réflexion quant à l'hébergement commun de serveurs informatiques

4. UNE IDENTITE A CONSTRUIRE

Organisation d'un événement culturel du pôle

Création d'une newsletter externe